

Les géants d'Internet, les fameux GAFAM, simple acronyme des monstres de la toile «Google Amazon Facebook et Apple» ont clairement orienté leur *business model* dans une course effrénée vers la récolte et l'exploitation de données de leurs utilisateurs. Ces données relèvent bien souvent du privé. L'interprétation de celles-ci, pour quasiment toutes les entreprises, représente une véritable mine d'or d'un point de vue marketing. Les entreprises ne sont pas les seules à blâmer. Les comportements individuels et l'exposition volontaire de données, parfois en méconnaissance totale des conséquences, sont aussi à pointer du doigt.

L'énorme masse de données disponibles et la connectivité posent un enjeu énorme. Il faut être capable de protéger les données des entreprises et des individus, de la manière la plus sûre possible. Et cela tout en informant ces derniers sur les risques qu'engendrent leurs comportements sur Internet en général mais aussi sur les réseaux sociaux.

Le fameux Règlement Général Relatif à la Protection des données (RGPD) est entré en action en 2018. Ce règlement définit un carcan pour le traitement des données à caractère personnel, et surtout les données considérées comme sensibles (opinion politique ou encore en matière de santé par exemple). Il est très clair que ce règlement va dans la bonne direction mais nous souhaitons aller encore plus loin.

Chaque individu devrait avoir la possibilité d'effacer tout contenu le concernant et ce, de manière définitive. Tout le monde a déjà tapé au moins une fois son nom dans un moteur de recherche afin de savoir ce qui se trouvait sur le web et il n'est pas rare d'y retrouver quantité d'informations personnelles. C'est dans cette optique que la Cour de justice de l'Union européenne s'est prononcée plusieurs fois en faveur de l'instauration d'un droit à l'oubli qui prendrait la forme d'un effacement ou d'un arrêt de référencement pour un certain nombre de termes liés personnellement à un individu.

Ce passeport électronique prendrait la forme d'une trace électronique reprenant le parcours d'un individu sur Internet à titre purement privé et qui pourrait servir lorsque cette personne, par exemple à sa majorité, décide de retirer les contenus qui lui sont personnellement liés sur la toile et auxquels il n'adhère pas ou plus.